

VERIFICATION DE MISE EN SERVICE

Arrêté du 1^{er} mars 2004

Chariot élévateur type :

MT 930 H 75K ST5 S1

OR 24656

N° de série : MAN00000H01172999

SOCIETE GEM LANGON

Av Lassalle du Ciron

ZI La Chataigneraie

33210 LANGON

7 octobre 2025



GEM - Z.I de la Châtaigneraie - 33210 LANGON

Tél : 05 56 63 06 23 - Fax : 05 56 62 20 31 - E-mail : info@gem-manutention.com

Siret 434 013 553 00020 - APE 4669B



CHARIOT ELEVATEUR

IDENTIFICATION DE L'UTILISATEUR:

SOCIETE GEM
AV LASSALLE DU CIRON
33210 LANGON

LIEU D'INTERVENTION :

SOCIETE GEM
AV LASSALLE DU CIRON
33210 LANGON

IDENTIFICATION DE L'APPAREIL :

CHARIOT ELEVATEUR Flèche télescopique à portée variable.
(mâts fixes ou flèche télescopique) :
MARQUE : Manitou.
TYPE : MT 930H 75K ST5 S1.
N° de SERIE : MAN00000H01172999.
N° de PARC ou CODE ENGIN : OR 24656.
NOMBRE D'HEURES : 2h.
ANNEE (sur plaque constructeur) : 2025.

CARACTERISTIQUES DE L'APPAREIL :

C.M.U. (Charge Maximum d'Utilisation): 3000 kg à la distance maximale de 1700 mm pour une hauteur maximale d'élévation de 6500 mm.

HAUTEUR DE LEVAGE (course) : 8850 mm.
SUPPORT DE CHARGE(TDL, fourches) : Tablier à fourches flottantes n°s: 305142 et 2 fourches de 1200 mm de longueur, 120 mm de largeur et 40 mm d'épaisseur.

SUSPENTE (Chaînes mailles jointives – type pas) : S.O.

DOCUMENTATION PRESENTE :

NOTICE D'INSTRUCTION (si CE) : Oui.
CERTIFICAT DE CONFORMITE (si CE) : Oui.
CARNET DE MAINTENANCE : Oui.

ESSAIS DE FONCTIONNEMENT :

Les essais de fonctionnement ont été réalisés avec la charge nominale (95 à 100% de la CMU).

CONCLUSION :

L'examen d'état de conservation et les essais de fonctionnement n'ont pas fait apparaître de défaut ou anomalie.

Nom du Contrôleur	Date du contrôle	N° de rapport	Visa
SARREAU Nicolas	7 octobre 2025	N20251013	 ATELIER 1 av Lassalle du Ciron - CS 80014 33210 LANGON Tél. 05 56 63 62 09 - Fax 05 56 63 05 67

CHARIOTS ELEVATEURS A CONDUCTEUR PORTE OU NON

(X = Point contrôlé sans anomalie – N° = Anomalie)



	NATURE				MODE	
	Etat	Fonctionnement	Présence	Réalisation	Examen visuel	Appréciation dimensionnelle
ACCES INSTALLES A DEMEURE						
Accès à la cabine, au poste de conduite	X		X	X	X	
Autres accès pour entretien et vérification	X			X	X	
CHASSIS						
Ossature, contrepoids, châssis	X				X	
Organes de roulement (pneumatiques, bandages, galets)	X				X	
Blocage de suspension	X	X			S.O.	S.O.
CHARPENTE						
Mât - Guidages – Galets, butées de mâts - Flèche	X	X			X	X
Tablier, butées en extrémités de tablier et TDL	X				X	
Liaisons, assemblages, articulations (<i>pieds de mâts par ex.</i>)	X	X			X	X
SOURCE D'ENERGIE						
Dispositif de séparation générale (<i>coupe batteries, vanne</i>)	X	X	X(5)		X	X
Equipements et canalisations (1) (<i>faisceaux – durites</i>)	X				X	
Protection des pièces nues sous tension (1) (<i>boîtes fusibles</i>)	X				X	
ECLAIRAGE INCORPORE A L'APPAREIL						
Eclairage de la zone de travail (<i>feux de travail</i>)	X	X			S.O.	S.O.
Autres éclairages ou signalisation (6) (<i>gyro, feux circulation</i>)	X	X			X	X
POSTE DE CONDUITE						
Constitution, fixation, plancher	X				X	
Protection du conducteur (protège tête, FOPS ROPS)	X		X		X	
Visibilité (vitrages, essuie-glace, rétroviseur)	X	X			X	X
Chauffage	X				X	
Extincteur sur l'appareil ou sur site			X		X	
Siège	X				X	
Ceinture de sécurité	X	X	X(2)		X	X
Eclairage (<i>plafonnier</i>)	X	X			X	X
ORGANES DE SERVICE ET DE MANŒUVRE						
Mise en marche - Arrêt normal - Sélecteur - Commandes	X	X	X		X	X
Interdiction d'emploi (appareils mobiles) (<i>clef de contact</i>)	X	X	X		X	X
Identification des organes de service	X		X		X	
Retour automatique au point neutre		X	X(3)			X
Timon (<i>appareil à conducteur accompagnant</i>)	X	X			S.O.	S.O.
Avertisseur sonore, lumineux		X				X
Indicateurs (7)	X				X	

SUSPENTES - TAMBOURS - POULIES - DISPOSITIFS DE PREHENSION						
Suspentes (câbles ou chaînes)	X				S.O.	S.O.
Attaches (<i>fixations des chaînes</i>)	X			X	S.O.	
Poulies	X				S.O.	
Dispositifs de préhension (fourche, rallonges)	X				X	X
Dispositifs de préhension (godet, pince,...)	X	X			S.O.	S.O.
MECANISMES						
Organes de transmissions	X	X			X	X
Vérins et canalisations (<i>vérins, flexibles, canalisations</i>)	X	X			X	X
Frein des mouvements concourant au levage (<i>essai charge</i>)		X	X	X(4)		X
Limitation de vitesse (absence d'emballlement de la charge)		X(8)				X
Freins du mouvement de translation (<i>frein de service</i>)		X	X			X
Frein d'immobilisation en translation (<i>Frein de parc</i>)		X	X		X	X
Protection des organes mobiles de transmission (<i>carters...</i>)	X		X		X	X
DISPOSITIFS DE SECURITE						
Limiteur de course haute (<i>butées vérins...</i>)		X	X			X
Autres limiteurs (<i>surcharge, télescopage, inclinaison...</i>)		X				X
Contrôle de présence du conducteur (siège, pédale...)		X				X
Sécurité de timon (<i>chariot à conducteur accompagnant</i>)		X	X		S.O.	S.O.
PRESCRIPTIONS DIVERSES						
Affichage capacité, tableau des charges	X		X		X	
Consignes de sécurité (lisibilité)	X				X	
Notice d'instruction			X			
Déclaration de conformité – Marquage CE			X			
EPREUVES – ESSAIS LORS DE LA MISE OU REMISE EN SERVICE						
Essais					X	X

- 1 : Les moyens de prévention contre les risques d'origine électrique doivent, faire l'objet des vérifications spécifiques prévues la réglementation applicable aux installations électriques
- 2 : Conformité limitée aux risques de chute de l'opérateur à partir du poste de conduite.
- 3 : Le retour au point neutre des organes de service est exigé au moins pour tous les mouvements concourant au levage de la charge (levage, relevage, télescopage).
- 4 : Vérification limitée à la retombée automatique du frein en l'absence d'énergie ou de manœuvre.
- 5 : Appareils alimentés par une source d'énergie extérieure
- 6 : Les éclairages incorporés dans des armoires sont exclus de la vérification.
- 7 : Vérification limité à l'état de fonctionnement apparent
- 8 : L'essai est limité à un essai en charge dans les conditions normales de fonctionnement, il ne comprend pas d'essai sur défaillance de l'alimentation en énergie des mécanismes des mouvements concourant au levage.

RAPPORT D'ESSAIS SOUS CHARGES

Dans le cadre d'une vérification avant mise en service :

Contrôle des organes de sécurité avec tablier à fourches flottantes et fourches et fourches.

MOTIF DE LA VERIFICATION : Première mise en service de l'appareil dans la C.E.

Essais DYNAMIQUE	
Coefficient d'essai :	1
Charge d'essai :	3000 KG
Mouvements effectués :	Tous mouvements

OBSERVATIONS

La mise en service de l'appareil sera effective lors de l'établissement du rapport d'adéquation fourni par le client.

